



## **Bilan du service civique en Pays de la Loire à l'occasion de la visite de l'association TRAJET Rezé - Jeudi 13 juillet 2017**



### CONTACT PRESSE

**Préfecture de la région Pays de la Loire**  
**Préfecture de la Loire-Atlantique**  
Service de la communication interministérielle (SCI)  
02 40 41 20 91 / 92  
[pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr](mailto:pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr)  
[www.loire-atlantique.gouv.fr](http://www.loire-atlantique.gouv.fr)





## Dossier de presse

### Le service civique, un dispositif « gagnant-gagnant » pour tous

A l'invitation de la Fédération des acteurs sociaux (FAS) des Pays de la Loire, Nicole Klein, préfète de la région Pays de la Loire, préfète de la Loire-Atlantique, visite l'association TRAJET située à Rezé, le jeudi 13 juillet. Elle rencontre des administrateurs, des salariés et des bénévoles de la structure ainsi que de jeunes volontaires en service civique. C'est, en outre, l'occasion de faire un bilan du déploiement du service civique dans la région Pays de la Loire et de rappeler les priorités de l'Etat en matière de soutien à l'engagement des jeunes et plus particulièrement dans le cadre des actions menées par l'association TRAJET.

Le service civique repose sur l'engagement volontaire d'un jeune âgé de 16 à 25 ans (30 ans pour les jeunes en situation de handicap ou vivant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville). Depuis sa création en 2010, le service civique rencontre un franc succès dans la région Pays de la Loire. « *Le service civique, c'est la possibilité de vivre une expérience nouvelle, de développer ses compétences en s'ouvrant à d'autres horizons et en effectuant une mission au service de la collectivité. Je pense que les jeunes l'ont bien compris si l'on en croit les chiffres. Nous sommes passés dans la région de 284 volontaires en 2010 à 3093 en 2016, soit une augmentation de + 1000%. En Loire-Atlantique, l'augmentation est également de + 1000%* », explique Nicole Klein.

#### SERVICE CIVIQUE : MODE D'EMPLOI !

##### Un engagement volontaire

Le Service Civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme, étendu jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap ou vivant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville. Seuls comptent les savoirs-être et la motivation.

##### Indemnisé

Le Service Civique, indemnisé 580 € net par mois, peut être effectué auprès d'associations, de collectivités territoriales (mairies, départements ou régions) ou d'établissements publics (musées, collèges, lycées...), sur une période de 6 à 12 mois en France ou à l'étranger, pour une mission d'au moins 24h par semaine. Un engagement de Service Civique est compatible avec une poursuite d'études ou un emploi à temps partiel.

##### Accompagné

Les organismes d'accueil ont l'obligation de désigner un tuteur chargé d'accueillir et d'accompagner le volontaire tout au long de sa mission. Des formations gratuites sont proposées aux tuteurs sur l'ensemble du territoire.

##### 9 domaines d'intervention

Il peut être effectué dans 9 grands domaines: culture et loisirs, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence en cas de crise, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sport.

[www.service-civique.gouv.fr](http://www.service-civique.gouv.fr)

#### Une prise en charge de l'Etat de près de 1000€ par mois et par volontaire

Le service civique, c'est un dispositif gagnant-gagnant pour les jeunes et les structures qui les engagent. Il a pour ambition première d'offrir aux jeunes l'opportunité de s'engager, de donner de leur temps à la collectivité et aux autres. Il représente également la possibilité de vivre une expérience formatrice et valorisante en proposant un choix parmi de nombreuses missions, dans des domaines très divers. Il a enfin pour objectif de renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale. En contrepartie de son engagement pour une durée de 6 à 12 mois, le jeune volontaire reçoit une indemnité prise en charge par l'État de 472 €, complétée par une prestation de 106 € versée par l'organisme d'accueil. Il s'agit de minima car ces allocations peuvent être augmentées en raison de certains critères sociaux. De son côté, la structure d'accueil perçoit un soutien forfaitaire de l'État pour le tutorat et l'inscription du volontaire aux deux formations faisant partie intégrante du



## Dossier de presse

dispositif (formation civique et citoyenne + premiers secours). Avec un objectif de 5 300 services civiques ce seront près de 40 millions d'euros d'intervention que l'Etat consacrera au service civique dans la région en 2017. Très majoritairement, la structure d'accueil est une association, mais elle peut aussi être une collectivité territoriale, un établissement public ou une administration, un organisme HLM ou une coopérative. La loi Égalité-Citoyenneté du 27 janvier 2017 a d'ailleurs élargi le cadre des missions à un certain nombre de nouveaux acteurs (bailleurs privés, entreprises d'insertion, régies de quartier notamment).

### 9300 jeunes engagés en Pays de la Loire depuis sa création

Le service civique a offert une expérience à 9 300 jeunes des Pays de la Loire, dont 4 200 en Loire-Atlantique. Ce dispositif ne cesse de monter en puissance, puisque pour la seule année 2016, ces chiffres s'élèvent à respectivement 3 000 pour la région et 1500 pour le département, soit environ le tiers du total. Ces excellents chiffres s'expliquent par la politique de valorisation et de soutien à l'engagement des jeunes, pilotée par l'Agence du service civique et le réseau jeunesse sport et cohésion sociale (JSCS) qui entretiennent un dialogue constant, entre l'Etat et les partenaires. L'agrément des structures, l'accueil et les conditions d'exercice des volontaires font l'objet d'une concertation entre les associations, les collectivités et les services de l'État au plan départemental et régional. « *Un groupe régional d'appui au service civique animé par la direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRDJSCS) associe aux différents services de l'État concernés les grandes collectivités et les principales fédérations. Ce groupe se réunit chaque trimestre afin d'échanger sur l'actualité du service civique dans la région et d'évoquer les problèmes à résoudre pour améliorer localement le dispositif* » ajoute la préfète.



## LE SERVICE CIVIQUE EN PAYS DE LA LOIRE

**430 464**

C'est le nombre de jeunes en Pays de la Loire, soit 12 % de la population.

**3093**

C'est le nombre de volontaires en service civique en Pays de la Loire en 2016. On en compte 1585 en Loire-Atlantique, 529 en Maine-et-Loire, 214 en Mayenne, 445 en Sarthe et 320 en Vendée.

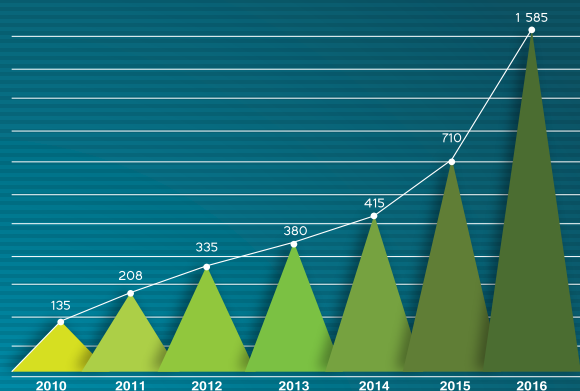
**21 ans**

C'est l'âge moyen des volontaires en service civique en Pays-de-la-Loire (comme au niveau national).

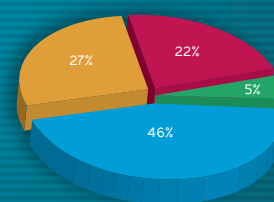
**9%**

C'est le pourcentage de volontaires qui habitent en quartier prioritaires de la politique de la ville (13 % au niveau national).

### NOMBRE DE VOLONTAIRES DEPUIS 2010 EN LOIRE-ATLANTIQUE



### SITUATION DES VOLONTAIRES À L'ENTRÉE EN 2016



- Demandeur d'emploi
- Étudiant
- Inactif (hors étudiants)
- Salarié

### RÉPARTITION DES VOLONTAIRES FEMMES/HOMMES







## Dossier de presse

### Le service civique, au sein de la Fédération des acteurs de la solidarité des Pays de la Loire

**Une enquête sur le volontariat en service civique a été réalisée auprès des adhérents de la Fédération des acteurs de la solidarité des Pays de la Loire, au cours du dernier semestre 2016. 39 jeunes sont actuellement en service civique dans les structures du réseau, une soixantaine de volontaires, en tout, a été accueillie en 2016.**

La Fédération des acteurs de la Solidarité est un réseau de 62 associations de solidarité et d'organismes dont les 2500 bénévoles et 1500 salariés accueillent et accompagnent 80 000 personnes parmi les plus démunies dans plus 100 établissements. La FAS lutte contre les exclusions, promeut l'accompagnement social global et favorise les échanges entre tous les acteurs du secteur social. Elle professionnalise ses adhérents, tous acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Concevoir et animer des temps conviviaux pour les personnes accueillies en Maison Relais, contribuer à l'intégration des migrants du CAO dans leur environnement, animer des ateliers socio-linguistiques et proposer un programme d'animations culturelles en CADA, animer un accueil de jour pour femmes et enfants, développer l'accès au sport et à la culture en CHRS, aider à la préparation de la sortie vers un logement autonome, soutenir les actions d'accompagnement socioprofessionnel, appuyer les bénévoles pour la distribution d'aide alimentaire... telles sont quelques unes des missions auxquelles participent les jeunes en service civique au sein du réseau FAS.

La plupart des répondants à cette enquête reconnaissent les effets positifs du dispositif sur leurs activités. Si le point de vue des acteurs sur le service civique est positif, ils soulignent que le secteur de la lutte contre les exclusions comporte des spécificités qui requièrent un travail attentif sur la conception des missions, le recrutement des jeunes et les conditions d'accueil. Des structures pointent, en revanche, la gestion du temps consacré aux actions de tutorat et d'encadrement à réaliser auprès des volontaires qui est mis en avant par les structures.

#### EN QUELQUES CHIFFRES

**41%**

des établissements du réseau accueillent un ou plusieurs volontaires avec des perspectives de déploiement encore larges.

**8 mois**

C'est la durée de mission la plus couramment proposée, ce qui permet une continuité sur le temps d'une année scolaire.

**50%**

des volontaires interviennent pour 35 heures par semaine et 37% 24 h ou moins.

**67%**

des missions confiées aux volontaires concernent la solidarité et la lutte contre les exclusions. 22% oeuvrent pour l'accès à la culture et l'éducation pour tous. 11% interviennent sur des thématiques de santé et prévention.

**de 1 à 5**

C'est le nombre de volontaires accueillis en même temps dans une structure. cela dépend de sa taille.



# Dossier de presse

## L'association TRAJET

**Adhérente du réseau FAS, l'association TRAJET accueille dans ses effectifs une volontaire en service civique, en charge de la promotion de l'accès à la culture et au sport, auprès des personnes accueillies du centre d'accueil des demandeurs d'asile. Au quotidien, elle lutte notamment contre l'exclusion et pour le développement de l'autonomie des personnes vulnérables et leur accès.**

Depuis sa création en 1983, la raison d'être de l'association TRAJET est de réinsérer socialement des personnes en grande difficulté, sans emploi ni ressources. Elle les accueille et les soutient dans leur accès à l'autonomie grâce à un accompagnement personnalisé.

### Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS)

L'association Trajet est un centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) qui accueille 72 adultes de 18 à 60 ans, souvent sans emploi, ni logement, ni ressources. L'accueil vise prioritairement les hommes isolés avec un accueil en logements éclatés en cohabitation ; la prise en charge de familles est également possible. Des ateliers d'adaptation à la vie active (AAVA), financés par le CHRS, sont développés dans les domaines suivants : activités agricoles, second œuvre du bâtiment et restauration. Ils permettent une remise au travail des personnes hébergées dans le cadre de contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE) financés par la DIRECCTE.

### Pôle urgence

Le service d'urgence, en collaboration étroite avec le 115, propose un accueil de jour et de nuit, sur deux sites distincts à Rezé.

- L'accueil de jour : La coopération avec l'association La Maison permet d'assurer un accueil de qualité chaque matin ; la salariée est soutenue par une équipe de plus de 30 bénévoles.
- L'accueil de nuit : 15 places sont occupées par les publics orientés par le 115. Ils sont hébergés de 18h à 8h30.

### Centre d'accueil des demandeurs d'asile (CADA) et Centre d'accueil et d'orientation des migrants (CAO)

L'association Trajet gère 90 places en logement diffus. Elle a ouvert en mars 2016 un CAO de 20 places pour des migrants en provenance de la région parisienne et des Hauts-de-France.

### Intermédiation locative (sous-location)

L'association Trajet gère, avec trois autres associations, une plate-forme d'intermédiation locative dans le parc privé, de 130 logements, dont 30 dans le cadre du plan de réduction du recours aux nuitées hôtelières pour des ménages réfugiés ou régularisés.

## EN QUELQUES CHIFFRES

50

salariés au sein de l'association  
TRAJET

1500

personnes accompagnées par  
TRAJET chaque année.

1

jeune en service  
civique accueillie en  
2016